

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 19 février 2024

Participez à la journée nationale « Tous résilients face aux risques – **s’informer, réagir, se protéger** » le 13 octobre 2024 : devenez acteur de la sensibilisation de la population réunionnaise et déposez votre projet avant le 2 octobre 2024

Éruptions, cyclones, glissements de terrains, inondations, feux de forêts... La situation géographique et la nature géologique de l’île de La Réunion en font l’une des régions françaises les plus exposées aux risques naturels. Les risques technologiques représentent également un enjeu fort pour La Réunion avec des infrastructures nécessaires à la vie quotidienne de près d’un million d’habitants et de touristes.

L’information et la sensibilisation du public visant à forger un comportement responsable au regard des risques et de s’en prémunir, est une priorité pour l’État. C’est le sens de la troisième édition de l’appel à projets « Tous résilients face aux risques – s’informer, réagir, se protéger ». L’édition 2024 permettra de labelliser tout au long de l’année les actions, qui répondent à au moins l’un des trois objectifs de la journée, avec un temps fort le 13 octobre prochain.

Organisez votre événement :

Un appel à projets est ouvert à destination de toutes les parties prenantes : citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements **d’enseignement**, opérateurs publics, associations, experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion des catastrophes et médias sont invités à proposer une action ou un événement répondant à au moins un des objectifs suivants :

Développer la culture sur les risques naturels et technologiques, notamment :

- Connaître et comprendre les phénomènes ;
- Informer sur les politiques de prévention ;
- Cultiver la mémoire des catastrophes passées ;
- Témoigner des expériences vécues ;
- Faire prendre conscience du risque aux personnes exposées.

Se préparer à la survenance d’une catastrophe, notamment :

- Faire connaître les autorités chargées de la vigilance, de l’alerte et de l’organisation des secours ;
- Faire connaître les bons gestes et les bons comportements pour se préparer et éviter les risques ou leur aggravation, pour sauver des vies ;
- Faire connaître et comprendre la signification des moyens et du signal d’alerte ;
- Organiser des exercices impliquant les habitants et les employés.

Développer la résilience collective aux catastrophes, notamment :

- Décrire l'organisation du « retour à la normale » après un évènement majeur ;
- Faire connaître les aides apportées par la puissance publique, par les assureurs, les associations ;
- Faire de la reconstruction une opportunité pour réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience.

Les projets pourront être labellisés **tout au long de l'année et ainsi profiter de la visibilité du kit** de communication mis à disposition et figurer sur le programme national.

Nouveauté cette année, les exercices de sécurité civile et des plans particuliers de mise en sûreté seront labellisés.

Pour faciliter l'émergence de projets portés par des candidats dotés d'une ingénierie limitée, une aide financière pourra être accordée dans certaines circonstances.

Obtenez un prix national :

Afin de mettre en lumière les initiatives les plus innovantes et efficaces sur le territoire, le préfet de La Réunion sélectionnera un ou plusieurs projets organisés du 1^{er} au 31 octobre 2024 qui concourront à un prix national dans une des six catégories : public scolaire, entreprises, collectivités, inclusivité, risques technologiques et risques naturels.

Je candidate

Pour participer, les porteurs de projets sont invités à consulter le règlement de l'appel à projets sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/journee-nationale-resilients-face-aux-risques>

Les projets sont à déposer sur la plate-forme démarches simplifiées avant le mercredi 2 octobre 2024 à 12h00 (heure de Paris) sur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-a-projets>

Depuis 2009, le 13 octobre est la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe. Son but est de sensibiliser aux mesures permettant de réduire les risques en cas de survenue de catastrophe naturelle ou technologique. En France, le Gouvernement a instauré une journée nationale annuelle de la résilience face aux risques en 2022.

À La Réunion, 15 projets ont été labellisés en 2022 et 24 projets labellisés en 2023. Ces projets ont permis de sensibiliser 6 000 personnes, soit **2 000 de plus qu'en 2022.**

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>